



ÉCHOS DU CONSEIL

31 mai 2017
Volume 3, numéro 1



PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER À L'INSTALLATION DE SEPT-ÎLES

À la suite de l'approbation du conseil d'administration, la Direction des services techniques et de l'hôtellerie effectuera une mise à jour et assurera la continuité du plan directeur immobilier (PDI), qui avait été produit en 2008 pour l'installation de Sept-Îles (Hôpital, CLSC et CHSLD).

En 2008, cette démarche visait à développer un PDI permettant d'identifier les besoins en santé et services sociaux de la population et ainsi favoriser une meilleure utilisation des immeubles en fonction de la trajectoire des usagers. À ce jour, plusieurs projets ont été réalisés en fonction de ce plan (agrandissement du CHSLD, déménagement du secteur administratif, annonce de l'agrandissement et du réaménagement de l'urgence). La Direction des services techniques et de l'hôtellerie souhaite continuer d'utiliser ce plan directeur pour l'installation de Sept-Îles et continuer d'appliquer les principes directeurs qui en découlent.

De plus, un recensement de tous les plans produits dans les autres installations de la Côte-Nord est en cours. Une analyse des différents PDI permettra de valider si une mise à jour est nécessaire. Le PDI est le meilleur outil pour permettre de développer et d'aménager les lieux tout en demeurant centré sur les besoins de la clientèle.

CRÉATION DE LA TABLE SANTÉ-QUALITÉ DE VIE CÔTE-NORD

La Table Santé-Qualité de vie Côte-Nord a tenu une première rencontre le 23 février dernier. Il s'agit d'un comité permanent qui a pour mission de favoriser le développement social et le développement des communautés en priorisant des actions visant à améliorer la santé et la qualité de vie des Nord-Côtiers.

À cette occasion, les partenaires gouvernementaux impliqués au sein de cette démarche se sont dotés d'une vision partagée, soit « Nos forces unies pour une population nord-côtière en santé! ».

Le directeur de santé publique de la Côte-Nord, le directeur général du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le directeur du ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale ont été nommés à titre de directeurs accompagnateurs de la Table. Cette démarche régionale de concertation sera coprésidée par une ressource professionnelle du CISSS et du MAMOT. La Table se réunira un minimum de quatre fois par année.

Le CISSS de la Côte-Nord
opte pour la campagne
d'entraide p. 2

Programme d'accueil et
d'orientation des
administrateurs p. 2

Nomination d'un membre
du CA au comité
bioéthique clinique p. 2

Prochaine séance
du conseil
d'administration :

Mercredi 14 juin 2017

LE CISSS DE LA CÔTE-NORD OPTÉ POUR LA CAMPAGNE D'ENTRAIDE



Campagne d'entraide

Le CISSS de la Côte-Nord participera, cette année, à la campagne d'entraide, qui permet de soutenir des personnes vulnérables, tout en offrant l'option de donner à divers organismes dont Centraide, la Croix-Rouge canadienne ainsi que Partenaire Santé-Québec et ses membres. Ce choix découle d'une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du CISSS, qui souhaite en faire un événement régional rassembleur pour l'ensemble de ses installations. Par le passé, la majorité des installations de la Côte-Nord choisissait d'appuyer cette campagne, qui donne l'opportunité aux donateurs de soutenir une ou des causes qui leur tiennent à cœur. La campagne d'entraide sollicite chaque année les employés actifs et retraités de la fonction publique québécoise ainsi que les professionnels rémunérés par la RAMQ, pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Les donateurs peuvent choisir entre plus de 36 organismes.

PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration a adopté le programme d'accueil et d'orientation des administrateurs qui vise notamment à familiariser les nouveaux administrateurs avec la mission, la vision et les valeurs de l'établissement de même qu'avec le fonctionnement du CA.

Le programme d'accueil et d'orientation est constitué des six éléments suivants :

- Rencontre d'accueil
- Manuel des administrateurs
- Parrainage
- Visite des installations
- Participation au comité du conseil d'administration
- Évaluation du programme

**« CE PROGRAMME EST COMPLÉMENTAIRE
À LA FORMATION INITIALE OFFERTE PAR LE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SOCIAUX. »**

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CA AU COMITÉ BIOÉTHIQUE CLINIQUE

Mme Jacinthe Bernard a été désignée pour agir à titre de représentante du conseil d'administration au sein du comité bioéthique clinique du CISSS de la Côte-Nord pour un mandat de trois ans. Ce comité, formé en novembre 2016, permet entre autres de répondre à des questions d'éthique dans le secteur des soins et des services et de guider les intervenants quant aux choix et décisions difficiles. Relevant du conseil d'administration, le comité est composé de personnes issues de divers milieux et installations du CISSS, dont des représentants des instances consultatives, du comité des usagers, du service de pastorale et un partenaire du réseau local.

NOMINATION AU COMITÉ RESSOURCES HUMAINES

M. Pascal-Simon Audet est nommé pour siéger au comité ressources humaines pour combler le poste laissé vacant à la suite de la démission de Mme Patricia Huet.

Les autres membres sont Mme Solange Turgeon, présidente du comité, M. Jean-Pierre Porlier, administrateur, M. Denis Miousse, président (membre d'office), M. Marc Fortin, président-directeur général (invité permanent), et Mme Johanne Savard, présidente-directrice générale adjointe (invitée permanente).

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :
www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration. Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source. Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 2268**.